



## Objet : Demande de conseil juridique concernant une usurpation d'

-----  
Par Keytaa

Bonjour Maître ,

Je me permets de vous contacter afin d'obtenir un éclaircissement juridique concernant une situation délicate liée à mon ex-conjoint.

En 2023, il a souscrit plusieurs assurances à son nom, m'en informant à l'époque. Je lui avais clairement exprimé mon désaccord et lui avais fait savoir que je ne souhaitais en aucun cas être impliquée dans ces démarches. Malgré cela, il m'a par la suite contrainte à l'accompagner à des rendez-vous médicaux, notamment chez un psychiatre, en lien avec ses démarches, bien que je ne souhaitais pas m'y associer.

Cependant, j'ai découvert par la suite qu'il avait utilisé mon identité, sans mon consentement, pour envoyer des mails, signer des documents, et les transmettre aux assureurs.

Je souhaiterais savoir quelles pourraient être les implications juridiques de cette situation pour moi, notamment si je pourrais être tenue responsable des actes qu'il a accomplis en usurpant mon identité, et quels recours je pourrais envisager pour me protéger.

Dans l'attente de votre retour, je vous remercie par avance pour votre aide précieuse et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous étiez mariés ("conjoint") ?  
quels types de documents ont été signés avec votre fausse signature?  
quel est votre préjudice ?  
Vous pouvez porter plainte.

-----  
Par Keytaa

Bonjour ,  
Non, nous n'étions pas mariés, mais nous vivions ensemble. Il a créé une adresse mail en se faisant passer pour moi afin d'envoyer des documents aux assurances. Je ne sais pas exactement quels documents il a transmis, mais je pense qu'il s'agit de lettres et d'attestations.

Il me mettait également beaucoup de pression pour que je l'accompagne à des rendez-vous médicaux liés à ce qu'il faisait. J'étais sous contrainte jusqu'à ce que je décide de quitter le domicile, car je n'arrivais plus à supporter cette situation. Il m'obligeait à faire des choses en lien avec ses actes alors que je n'étais pas d'accord avec tout cela.

Cordialement.

-----  
Par Keytaa

Bonjour ,  
Non, nous n'étions pas mariés, mais nous vivions ensemble. Il a créé une adresse mail en se faisant passer pour moi afin d'envoyer des documents aux assurances. Je ne sais pas exactement quels documents il a transmis, mais je pense qu'il s'agit de lettres et d'attestations.

Il me mettait également beaucoup de pression pour que je l'accompagne à des rendez-vous médicaux liés à ce qu'il faisait. J'étais sous contrainte jusqu'à ce que je décide de quitter le domicile, car je n'arrivais plus à supporter cette situation. Il m'obligeait à faire des choses en lien avec ses actes alors que je n'étais pas d'accord avec tout cela.

Cordialement.

-----  
Par jodelariege

bonjour

on ne comprend pas bien: votre ex ami a fait faire des (fausses?)attestations de maladie et les a envoyées à ses assurances pour un remboursement?, si oui pourquoi deviez vous être en sa présence dans le cabinet des médecins? et pourquoi un psychiatre?

"Il m'obligeait à faire des choses en lien avec ses actes alors que je n'étais pas d'accord avec tout cela.": quoi donc?

-----  
Par yapasdequoi

Si vous voulez que votre plainte soit prise au sérieux, il faut être plus précis, avec des dates et éviter des mots trop vagues.

Comment avez-vous su qu'il prenait votre identité pour ces assurances ?

Combien d'assurances ? (noms+dates)

Qui assuraient quoi ? maladie ? véhicule ?

Qui a payé les assurances ?

Est-ce que les assureurs vous ont versé des indemnités ?

Qu'avez-vous fait de cet argent ?

Plus qu'une usurpation d'identité, je pense à un escroquerie à l'assurance et vous pouvez être considérée comme complice, sauf si vous portez plainte et prouvez que vous n'étiez pas au courant des fausses attestation.